

Formation CAPa Jardinier Paysagiste

OBJECTIFS

- Acquérir une formation générale associée à des compétences professionnelles et pratique en travaux paysagers
- Développer l'esprit d'initiative, d'engagement et le travail en équipe tout en ayant une certaine autonomie dans les savoir-faire liés aux travaux paysagers
- Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux paysagers
- Obtenir un diplôme professionnel de niveau 3
- Préparer les élèves à la poursuite d'études

COMPÉTENCES VISÉES

- Développer ses « savoirs, savoir-faire, savoir-être »
- Découvrir la réalité du métier, le monde du travail
- Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers et d'infrastructures paysagères
- Réaliser des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
- Réaliser les travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation, ...)
- Assurer l'entretien du matériel et des équipements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les compétences acquises sont validées par des évaluations réalisées en cours de formation, des épreuves écrites, orales et pratiques, réalisées à la MFR et et par le maître d'apprentissage en milieu professionnel
- Les 7 épreuves du CAPa s'appuient sur des contrôles en cours de formation (CCF) répartis sur les deux années. Une seule épreuve terminale se déroule en juin de la 2ème année de formation (épreuve orale : soutenance de fiches d'activités)
- La délivrance du diplôme du CAPa atteste l'acquisition des compétences professionnelles

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel en salle de formation avec partage des expériences passées en entreprise
- Les supports pédagogiques sont riches et variés, par le biais des partenariats avec les entreprises et les services de collectivités du secteur
- Alternance école et entreprise / services de collectivités avec une valorisation de l'expérience vécue sur le terrain
- Des temps forts qui enrichissent la formation :
 - Des thèmes spécifiques au support professionnel
 - Des interventions de professionnels et visites techniques
 - Des Travaux Pratiques et mises en situation d'entretien et d'aménagements paysagers, d'entretien de terrain de golf
 - Une initiation à la conduite des tracteurs et des télescopiques en 1ère année
 - Une sensibilisation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) la 1ère année du CAP
 - Une formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) la 2ème année du CAP

2 ANS

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Méthode pédagogique basée sur l'alternance :

- 26 semaines de formation à la MFR
- 68 semaines dans une entreprise espaces verts ou un service technique municipal

Un contrat d'apprentissage a une **durée maximale de 24 mois** et pourra débuter dès le 1er juillet.

Formation à la MFR/CFA :

- 1ère année 465 heures réparties sur 13 semaines
- 2ème année 465 heures réparties sur 13 semaines

CONTENU DE LA FORMATION

Des modules d'enseignement général :

- Français, expression orale et communication / Histoire géographie / Education Socioculturelle / Anglais / Activités physiques et sportives / Mathématiques / Informatique

Des modules d'enseignement professionnel :

- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Sciences et techniques des équipements, du matériel de motoculture
- Electricité et hydraulique
- Aménagements des espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Sécurité au travail
- Maçonnerie paysagère
- Reconnaissance des végétaux



TARIFS

Sous statut scolaire

	CAPA	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Interne	1998 €	2219,50 €
½ pens.	1566 €	1751,50 €

Sous statut apprenti

	Secteur privé		CAPA	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Interne			468,20 €	576,80 €
½ pens.	425 €	530 €		

	Secteur public		CAPA	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Interne			1019 €	1173,50 €
½ pens.	587 €	705,50 €		

NB pour les apprentis :

- Les frais de formation sont totalement pris en charge par les OPCO
- Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti

RÉMUNÉRATION



- **Apprenant sous statut scolaire :**

Gratification : 15% du plafond horaire de la sécurité sociale soit 4.35€ au 01/01/2024.

- **Apprenant sous statut apprenti :**

Rémunéré entre 27 et 78% du SMIC selon l'âge et le niveau d'étude préparé

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES



Emplois :

- Jardinier paysagiste dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service de collectivité territoriale

Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études :

- 2nde professionnelle, 1^{ère} Bac Pro ou Brevet Professionnel (Niveau IV)
- Préparation d'un autre CAPA en une année (conducteur d'engins et travaux public, maintenance des matériels parcs et jardins...)

PRÉREQUIS

- Motivation professionnelle, intérêt pour les plantes, la nature, jardins et la créativité
- Être prêt à s'investir dans une formation en alternance (stagiaire ou apprenti.e dans une entreprise de travaux paysagers, dans un service de collectivité territoriale)
- Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur paysager
- Pour les futurs apprentis : avoir un maître d'apprentissage

MODALITÉS

- En CAP 1^{ère} année : après une classe de 3^{ème} de Collège ou de l'Enseignement Agricole ou de SEGPA
- En CAP 2^{ème} année : Après une 2nde professionnelle NJPF ou en étant titulaire d'un autre CAP (validation possible du bloc de compétences d'enseignements généraux déjà acquis)

DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription est possible dès le mois de janvier
- Sur entretien individuel et étude du dossier de pré-inscription :
 - Un premier rendez-vous est fixé avec un membre de l'équipe pédagogique
- À la suite de cet entretien et après examen du dossier, le directeur valide ou non l'accès à la formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap : Mme LUCAS Aline : aline.lucas@mfr.asso.fr



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFA - Blangy le Château

